

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 30 avril 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 30 avril 2012, à 17 h 30, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents madame la conseillère Christiane Marcoux, ainsi que messieurs les conseillers Justin Bessette, Robert Cantin, Jean Fontaine, Gaétan Gagnon, Alain Laplante, Philippe Lasnier, Stéphane Legrand, Alain Paradis, Germain Poissant et Marco Savard siégeant sous la présidence de monsieur Yvan Berthelot, maire suppléant, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (L.R.Q. c.C-19).

Monsieur le maire Gilles Dolbec, est absent.

Monsieur Daniel Desroches, directeur général, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

-- -- -- --

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 17 h 30.

-- -- -- --

ORDRE DU JOUR

30 avril 2012

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et préadressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 25 avril 2012 et signifié dans les délais prescrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du Conseil municipal.

- - - -

AVIS DE MOTION

No 2012-04-0216

Avis de motion en vue de l'adoption du règlement n° 1073

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le conseiller Marco Savard, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, il lui sera soumis pour adoption un règlement portant le n° 1073 et intitulé « Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection à divers postes de pompage d'égout et à la station d'épuration des eaux usées, décrétant une dépense n'excédant pas 250 000 \$ et un emprunt à cette fin », le tout tel qu'il apparaît au projet de règlement dont une copie est remise aux membres du Conseil municipal en date de ce jour, soit le 30 avril 2012.

- - - -

No 2012-04-0217

Avis de motion en vue de l'adoption du règlement n° 1087

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le conseiller Robert Cantin, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, il lui sera soumis pour adoption un règlement portant le n° 1087 et intitulé « Règlement autorisant

30 avril 2012

la construction d'infrastructures municipales d'égout sanitaire, d'aqueduc, de drainage, de fondation de rue et de pavage pour une section des rues Jean-Talon et de la Fleur-de-Lys et dans les rues des Bégonias, des Orchidées, Massé et croissant des Iroquois, incluant la construction d'un poste de pompage et la réalisation de travaux de bouclage d'aqueduc sous le canal de Chambly et sur une section de la rue Lapalme, décrétant une dépense n'excédant pas 8 096 000 \$ et un emprunt à cette fin et abrogeant le règlement n° 1048 », le tout tel qu'il apparaît au projet de règlement dont une copie est remise aux membres du Conseil municipal en date de ce jour, soit le 30 avril 2012.

- - - -

No 2012-04-0218

Avis de motion en vue de l'adoption du règlement n° 1088

Avis de motion est par les présentes donné par madame la conseillère Christiane Marcoux, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, il lui sera soumis pour adoption un règlement portant le n° 1088 et intitulé « Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière visant à promouvoir l'achat et l'utilisation de couches hygiéniques réutilisables pour l'année 2012 », le tout tel qu'il apparaît au projet de règlement dont une copie est remise aux membres du Conseil municipal en date de ce jour, soit le 30 avril 2012.

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée au Conseil municipal.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun des membres du Conseil municipal ne s'adresse aux personnes présentes.

- - - -

LEVÉE DE LA SÉANCE

30 avril 2012

No 2012-04-0219

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance se lève à 17 h 33

Maire suppléant

Greffier
